

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 11 septembre 2023

Vigilance : Circulation d'une substance non identifiée à risque mortel

Le préfet de La Réunion et le directeur général de l'ARS recommandent la plus grande vigilance aux consommateurs de tabac et de produits de synthèse.

L'ARS La Réunion a été alertée par les dispositifs d'addictovigilance et de toxicovigilance de la circulation de substances non encore identifiées ayant entraîné des overdoses très graves et/ou mortelles à La Réunion. A ce jour, 3 personnes sont décédées et 6 ont été hospitalisées en réanimation. D'après les premières investigations menées, il s'agirait d'opiacés de synthèse 500 fois plus puissants que l'héroïne.

Point de situation

Les opiacés de synthèse sont très puissants et présentent un risque d'overdose majeur, **quelques secondes ou minutes après la prise du produit.**

Ces produits peuvent être **fumés, vaporisés, injectés, ingérés, inhalés, sniffés, à l'insu ou non du consommateur.**

L'overdose peut aboutir au décès en l'absence de prise en charge médicale rapide.

A La Réunion, depuis fin juin 2023, 13 intoxications ont été recensées chez des personnes âgées de 21 à 46 ans, dont :

- 3 sont décédées à leur domicile,
- 6 ont été hospitalisées en réanimation.

Parmi les symptômes ressentis, certains des patients précisent que l'intoxication a débuté **après deux bouffées de tabac fumé :**

- une **asphyxie brutale** s'installe car ces substances ont un effet direct sur les centres respiratoires cérébraux,
- puis la personne est dans l'**incapacité de respirer.**

Des investigations toxicologiques sont en cours. Compte-tenu de la complexité des analyses chimiques, les résultats ne sont pas encore disponibles.

Recommandations aux consommateurs et à l'entourage

L'ARS recommande la plus grande prudence en cas de consommation de produits stupéfiants, notamment à base de tabac :

- **Si vous êtes fumeur(euse) :** n'acceptez JAMAIS une cigarette ou un autre produit dont vous ne connaissez pas la provenance.
- **Si vous constatez qu'une personne présente des symptômes inhabituels pendant ou après avoir consommé des produits, notamment du tabac :** appelez **IMMEDIATEMENT le 15** et expliquer le contexte.

Plus d'informations sur www.drogues-info-service.fr :
[Les nouveaux produits de synthèse, c'est quoi ?](#)

Besoin d'aide ? :
Appeler le 0 800 23 13 13
(appel anonyme et gratuit, 7j/7 de 8h à 2h – horaires Hexagone)

Informations aux professionnels de santé

Des informations sur la situation et la conduite à tenir ont été adressées :

- aux professionnels de santé hospitaliers, libéraux et urgentistes, SOS médecins
- aux associations (SAOME,...)
- aux centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD)
- aux centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)